



États généraux de la Culture de la Ville de Rennes :

Point d'étape sur la mise en œuvre des engagements

JANVIER 2018



Préambule |

En 2015, la Ville de Rennes a engagé des « États généraux de la culture », démarche de concertation et de mise en partage de ses politiques publiques pour co-construire, avec les personnes volontaires, l'horizon culturel de demain. Partenaires culturels, artistes, professionnels de différents secteurs (champs social, économique, de l'aménagement urbain, de l'éducation...) et habitants ont ainsi participé à des ateliers, rencontres et temps forts sur plusieurs mois. À partir des débats et des contributions, la Ville a formulé dans un document cadre les lignes de force de son projet pour la culture à Rennes, incarné par une centaine d'engagements.

La place à donner à la **jeunesse** et à la **jeune création dans la vie culturelle**, la participation des habitants notamment des quartiers prioritaires, le besoin de **lieux d'expression et d'expériences**, l'élargissement des **temps** de la vie culturelle, l'**accessibilité** pour toutes et tous à la vie culturelle et notamment à l'information, l'**espace public** comme lieu privilégié de la vie culturelle, les liens à l'international, sont ressortis comme les sujets prioritaires de l'évolution de la politique culturelle. Ils participent tous de la reconnaissance des droits culturels des personnes (liberté de création et d'expression, participation à la vie culturelle, égale dignité des cultures) autour desquels la Ville a choisi de structurer son projet pour la culture à Rennes.

Autre conviction affirmée lors des débats: l'évolution, aussi importante soit-elle, de la politique culturelle de la Ville ne suffira pas, seule, à mettre en œuvre le nouveau projet culturel commun. Sans un renforcement des coopérations et des démarches de co-construction entre acteurs, entre acteurs et services municipaux, entre politiques publiques, aucun changement ne sera possible et durable. La Ville s'est ainsi engagée à accompagner en priorité les démarches de **coopération** et de **mutualisation** entre acteurs ainsi que les innovations en matière d'**économie sociale et solidaire**.

Deux ans après la fin des États généraux, ce document présente un point d'étape sur la mise en œuvre de ces engagements. Rappelons que s'ils marquent les changements de la politique culturelle de la Ville de Rennes, ils n'en révèlent qu'une partie en complément des dispositifs et des équipements existants.

Les engagements

I. Mieux soutenir la jeune création et favoriser les lieux d'expression et d'expériences artistiques

P.4

II. Faciliter la participation de toutes et tous à la vie culturelle

P.6

III. Améliorer l'accessibilité et l'information culturelle et mieux partager les espaces publics

P.9

IV. Mieux accompagner les filières artistiques

P.11

V. Développer les échanges internationaux

P.13

I. Mieux soutenir la jeune création et favoriser les lieux d'expression et d'expériences artistiques

— ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES INTERMÉDIAIRES LIÉES À LA JEUNE CRÉATION

Dès 2016, augmentation des subventions à quatre structures référentes dans l'accompagnement des jeunes artistes : Théâtre MJC La Paillette (théâtre), Antipode MJC (musiques actuelles), Ay-Roop (arts du cirque) et en 2017, 40mcube (arts plastiques). Mise en place de conventions d'objectifs pluriannuels intégrant cette mission d'accompagnement de la jeune création.

En 2017 et 2018, cinq autres structures participant au renouvellement de la vie culturelle et donnant une place prioritaire aux jeunes artistes et aux nouvelles esthétiques ont vu ou verront leur soutien renforcé : l'm from Rennes, Crabe Cake, Comptoir du doc et Armada.

État d'avancement : **Réalisé**.

— PROJET COMMUN DE PRÉ-PRODUCTION, DIFFUSION ET PROMOTION

Le dispositif Horizons a été lancé en 2016 par L'Antipode, Le Jardin Moderne, l'm from Rennes, C Lab, Canal B et le CRIJ Bretagne. Sur les deux saisons 2016 et 2017, il a permis d'accompagner de façon personnalisée 17 groupes de musiques actuelles émergents : travail scénique, conseils et soutien en promotion, édition d'une compilation distribuée aux professionnels et concerts.

État d'avancement : **Réalisé**

— DÉVELOPPEMENT DES BOURSES DE CRÉATION POUR LES ARTISTES PLASTICIENS

Les artistes plasticiens ayant bénéficié d'une bourse de création font l'objet d'une exposition collective annuelle au Parlement de Bretagne dans le cadre de la Rentrée des arts visuels. En 2018, une journée d'échanges sera organisée avec les artistes plasticiens.

État d'avancement : **En cours**

— CARTE BLANCHE A LA JEUNESSE DANS LES INSTITUTIONS CULTURELLES

Projet à mener avec le service jeunesse notamment dans le cadre de la nouvelle formule ND4J.

État d'avancement : **À relancer**

— DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE DE RÉSIDENCE D'ARTISTES

Recensement et analyse en cours de tous les dispositifs et pratiques de résidences existants. Augmentation chaque année du nombre de résidences d'artistes en milieu scolaire. Mise à disposition de nouveaux lieux d'accueil par la Ville : appartements avenue F. Chateau (écritures), salle G. Ropartz (théâtre et danse) et Théâtre du Vieux St Etienne (arts du cirque), ouverture d'un nouvel atelier logement avec un collectif d'artistes plasticiens.

État d'avancement : **Réalisé**

— HOTEL PASTEUR

Pérennité de la vocation d'hôtel à projets comme mené depuis trois ans. Travaux importants de rénovation engagés en 2018 et élaboration d'une nouvelle gouvernance coopérative.

État d'avancement : **En cours**

— THÉÂTRE DU VIEUX ST ETIENNE

Nouvelle vocation du lieu sur trois périodes de l'année : de mai à septembre, laboratoire des arts du cirque coordonné par Ay-Roop, avec des jeunes compagnies en résidence création et en diffusion ; en octobre, novembre et mars, possibilité pour les festivals rennais d'investir le théâtre comme lieu de vie ; de décembre à février, réflexion en cours autour de performances et événements arts plastiques adaptés à un lieu non chauffé.

État d'avancement : **Réalisé**

— SALLE DE LA CITÉ

Après les études menées fin 2017, les travaux de rénovation intérieure et extérieure de la salle seront effectués en 2018, en parallèle de la construction du futur équipement de quartier centre. La vocation première d'accueil de manifestations culturelles est réaffirmée sans exclure les réunions citoyennes, syndicales ou politiques, ainsi qu'une location très accessible pour les associations locales. Confirmation de l'obligation de limiter les volumes sonores en raison de la transmission par les fondations.

État d'avancement : **Fin des travaux en 2019**

— SALLE CULTURELLE GUY ROPARTZ

La salle a fait l'objet d'une réouverture début 2017 après d'importants travaux, une équipe renforcée est en place depuis septembre 2017. Un nouveau projet de « salle culturelle » a été défini autour de trois usages du lieu : résidences de création prioritairement en théâtre et danse, diffusion de spectacles produits par des acteurs locaux, projets culturels portés par des associations du quartier ou associant des habitants.

État d'avancement : **Réalisé**

— MISE À DISPOSITION DE L'ÉTAGE, UNE SOIRÉE PAR MOIS (LIBERTÉ)

L'arrivée du nouveau directeur du Liberté en 2016 a favorisé les coopérations avec les acteurs de la scène musicale émergente locale. Le festival l'm from Rennes a pu profiter dès 2016 d'une collaboration renforcée. L'équipement est associé à la réflexion sur la complémentarité des salles de concerts à Rennes.

État d'avancement : **En cours**

— AMÉNAGEMENT DE LIEUX POUR ACCUEILLIR LES CHAPITEAUX

L'aménagement du terrain des Hautes Ourmes (Le Blosne) pour accueillir des chapiteaux a été réalisé.

État d'avancement : **Réalisé**

— OPTIMISATION DES TEMPS D'OCCUPATION DES EQUIPEMENTS

Engagement des équipements à accueillir plus de projets d'autres acteurs locaux. Gestion collective et optimisée des hébergements disponibles à Rennes pour les artistes en résidence, meilleure maîtrise par la Direction de la culture des espaces bureaux et de stockage disponibles pour les acteurs culturels, optimisation de l'occupation des locaux temporairement vacants.

État d'avancement : **Réalisé**

II. Faciliter la participation de toutes et tous à la vie culturelle

— CONSOLIDATION DES DISPOSITIFS «LES RENNAIS PRENNENT L'ART» ET «CULTURE EN QUARTIER»

Dès 2016, augmentation de 5 000 € des deux enveloppes. Le nombre croissant des projets d'actions artistiques impliquant des personnes a exigé plus d'agilité et de souplesse dans leur suivi, et a amené la fusion des deux enveloppes en 2017 (65 000 €) et le lancement d'un pack de communication. Chaque année une trentaine d'actions impliquant des habitants, un ou des artistes (rémunérés) et une structure culturelle, se réalise grâce à ce dispositif.

État d'avancement : **Réalisé**

— STRUCTURATION DES PRATIQUES AMATEURS

Identification en 2016 de cinq premiers pôles ressources thématiques pour la pratique amateur à Rennes : ADEC / théâtre, Jardin Moderne / musiques actuelles, Conservatoire / pratiques instrumentales et vocales, Le Triangle / danse, Big Bang circus/ arts du cirque. Objectifs partagés sur leur mission d'information. Travail avec le Centre d'Information Jeunesse sur la base de données «Loisirs A à Z». Objectif de valorisation du «mois de la pratique en amateurs» en juin 2018.

État d'avancement : **En cours**

— JUMELAGES ENTRE UNE INSTITUTION CULTURELLE ET UN QUARTIER

Trois jumelages lancés en 2017 : l'Opéra et le quartier de Maurepas ; le Musée des Beaux-Arts et le quartier Sud Gare Bréquigny ; le Conservatoire et le quartier du Blosne.

État d'avancement : **Réalisé**

— FABRIQUE CITOYENNE DU PATRIMOINE

Mise en place d'un Conseil Local du Patrimoine, organisé en trois collèges : institutions patrimoniales, associations patrimoniales, habitants. Réunions trimestrielles. Instance d'information, de dialogue, de partage des connaissances, d'expérimentation et de valorisation, dédiée au patrimoine rennais, matériel et immatériel.

État d'avancement : **Réalisé**

— ÉVOLUTION DE LA MANIFESTATION RENNES AU PLURIEL

Nouveau co-pilotage culture/lutte contre les discriminations mis en place dès 2016 : mise en avant de la diversité des expressions culturelles, propositions artistiques plus nombreuses, co-portage des projets entre associations et institutions, grande diversité d'acteurs et d'habitants impliqués. Edition 2017 particulièrement réussie en termes de qualité des propositions, d'implication d'une diversité d'acteurs et de fréquentation du public.

État d'avancement : **Réalisé**

— CRÉATION D'UN RÉSEAU DE STUDIOS ASSOCIATIFS AMATEURS DE PROXIMITÉ

Concertation avec les acteurs concernés pour mettre en réseau les studios associatifs amateurs de proximité, pour le développement de la pratique amateur. Studio du Block (quartier du Blosne) géré par l'association Dooinit, avec la bienveillance du Jardin Moderne. Travail en cours pour le studio de Maurepas avec l'association Demozamau pour une réouverture début 2018.

État d'avancement : **En cours**

— ACCOMPAGNER LES PROJETS URBAINS PAR DES INTERVENTIONS ARTISTIQUES

Quatre projets artistiques impliquant les habitants, portés par des équipes rennaises, ont ainsi été lancés en 2016 pour des durées de 3 ans : Les Ateliers du Vent pour la ZAC Bernard Duval, Ars Nomadis pour la ZAC du Blosne, l'agence Made (Sophie Cardin) pour la ZAC Baud Chardonnet et A l'envers pour la ZAC Maurepas. Organisation d'une journée professionnelle avec le pOlau (pôle des arts urbains) en juin 2016.

État d'avancement : **Réalisé**

— DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Engagement fort de la Ville par l'adoption en Conseil Municipal d'un Plan local d'éducation artistique et culturelle (PLEAC), véritable plan d'action et de boîte à outils communs pour les écoles, les acteurs culturels, les artistes et les services municipaux. Augmentation chaque année du nombre de résidences d'artistes en milieu scolaire ou en crèches, des ateliers artistiques longs et mise en œuvre de nouveaux dispositifs : les jumelages. Diversification des approches pédagogiques et des expériences artistiques vécues par les enfants.

État d'avancement : **Réalisé**

— DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS «PETITE ENFANCE»

Formalisation d'objectifs «culture et petite enfance» pour les structures conventionnées. Développement de l'offre culturelle à l'intention des familles. Mise en place de résidences d'artistes en crèches.

État d'avancement : **Réalisé**

— RECONNAISSANCE DE LILLICO
COMME ACTEUR-RESSOURCE POUR
LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE

Signature d'une convention d'objectifs pluriannuelle avec l'association. Location par la Ville du Théâtre de la Parcheminerie (50 000 €/an) pour héberger depuis 2015 les activités de Lillico et de Comptoir du Doc.

État d'avancement : **Réalisé**

— LANCEMENT DU LABORATOIRE
DE LA MÉDIATION

Lancement en décembre 2015. Plusieurs réunions en 2016 et 2017, avec une centaine de personnes en moyenne. Création d'un espace numérique de travail. 200 participants à la journée de formation sur les droits culturels en décembre 2017.

État d'avancement : **Réalisé**

— DÉFINIR UNE GOUVERNANCE
POUR LA CULTURE A RENNES

Création en 2016 du Conseil des Bienveillants de la vie culturelle rennais, soit 15 personnes répartis en 3 collèges (acteurs culturels, autres acteurs, habitants) tirés au sort parmi 80 volontaires. En 2018, le Conseil s'intéressera aux conditions de participation des personnes à la gouvernance des structures culturelles locales. Le Conseil fera part de ses conclusions à l'adjoint à la culture et à la direction de la culture de la Ville. Par ailleurs, une première Assemblée des acteurs se réunira le 8 février 2018 pour échanger ensemble et avec la Ville sur la mise en œuvre des engagements et plus globalement sur la vie culturelle locale.

État d'avancement : **En cours**

— PROPOSER AU CERCLE CELTIQUE
DE RENNES L'ANIMATION D'UN
LIEU DE QUARTIER QUI SOIT UN
CARREFOUR ENTRE LES CULTURES

Une piste de réflexion commune du Cercle celtique et de l'association de la Maison de quartier Nord Saint Martin pour y développer un projet autour de l'interculturalité a malheureusement fait long feu. Après plusieurs mois de discussion, l'association d'habitants a souhaité finalement construire un nouveau projet d'activités indépendamment des propositions venant de la Ville.

État d'avancement : **À repenser**

III. Améliorer l'accessibilité et l'information culturelle et mieux partager les espaces publics

— ACCESSIBILITÉ DES ŒUVRES
AUX PERSONNES EN SITUATION DE
HANDICAP

Rédition du guide de l'accessibilité de la vie culturelle, en intégrant d'autres équipements et structures, notamment Rennes Métropole. Prêt de matériel, organisation de formation et de réunions régulières entre acteurs.

État d'avancement : **Réalisé**

— PARCOURS DE DÉCOUVERTE DES
ŒUVRES D'ART PUBLIC

Un groupe de travail autour du Phakt a été mis en place pour l'organisation de parcours de découverte accessibles à tous. Une collaboration avec le Service d'Information Géographique a commencé pour cartographier les œuvres.

État d'avancement : **En cours**

— BORNES DE RÉSERVATION
MUTUALISÉE (KIOSQUE)

En cours de réalisation avec Destination Rennes et Les Champs Libres. Le service en ligne de réservation de places, d'accès à des billets dernières minutes, d'informations sur l'actualité culturelle et artistique ouvrira en septembre 2018.

État d'avancement : **En cours**

— CREATION D'UN PORTAIL UNIQUE

Expérimenté fin 2017, un nouveau service en ligne « Demandes de subventions et organisation d'événements » est ouvert depuis le 1er janvier 2018 sur le site metropole.rennes.fr/subventions. Il a vocation à simplifier les demandes à la Ville de subventions et d'aide matérielle par les associations rennaises et leur instruction par les services.

État d'avancement : **Réalisé**

— CREATION D'UNE PLATEFORME
NUMÉRIQUE COLLABORATIVE
D'INFORMATION SUR LA VIE
CULTURELLE

En cours de réalisation, échéance : septembre 2018.

État d'avancement : **En cours**

— DIMANCHE À RENNES, EN
PARTENARIAT AVEC LES TOMBÉES
DE LA NUIT

Les manifestations proposées dans le cadre de Dimanche à Rennes rencontrent depuis 2015 un succès grandissant. Les événements produits ou co-produits par l'association Les Tombées de la Nuit et ceux labellisés «Dimanche à Rennes» répondent en totalité ou en partie aux critères d'intergénérationnalité, d'accessibilité, de participation active du public et d'occupation d'espaces publics.

État d'avancement : **Réalisé**

— AMÉNAGEMENT DES CONDITIONS DE L'USAGE DE L'ESPACE PUBLIC

Expérimentations d'espaces publics pour des manifestations culturelles (Dimanche à Rennes, Big Love, I'm from Rennes, Made, Dooinit). Évolution des règles d'organisation des manifestations, concernant les volumes sonores, les déchets, la vente et la consommation d'alcool et la sécurité. Rationalisation des prêts de matériel technique par les services de la Ville. Aménagement d'une borne électrique sur la ZAC Plaisance.

État d'avancement : **En cours**

— «1% GOUDRON»

Participation à la réflexion lancée sur le territoire par la fédération des arts de la rue. Dès 2016, plusieurs interventions artistiques participatives de longue durée pensées pour accompagner des aménagements urbains lourds et financés par les budgets des ZAC.

État d'avancement : **Réalisé**

— CRÉER UN RÉPERTOIRE DES PLACES ET LIEUX EXTÉRIEURS

Projet à lancer en articulation avec le projet de répertoire métropolitain.

État d'avancement : **En attente**

IV. Mieux accompagner les filières artistiques

— PROJET COMMUN DE PRÉ-PRODUCTION (ANTIPODE, JARDIN MODERNE, CRIJ, RADIO CAMPUS)

Projet Horizons lancé en 2016.

État d'avancement : **Réalisé**.

— STRUCTURATION DU SECTEUR CHORÉGRAPHIQUE

Nouvelle dynamique autour de la jeune création chorégraphique impulsée par le nouveau collectif Réservoir Danse, et l'association Danse à tous les étages (Projet Tremplin) : mutualisation des studios du Garage, nouveau partenariat avec Le Triangle - Cité de la danse, nouvelles perspectives de collaboration avec le CCNRB. Protocole de partenariat avec Réservoir et Danse à tous les étages signé fin 2017.

État d'avancement : **Réalisé**

— RENFORCEMENT DU SOUTIEN AUX ACTEURS DE LA PRODUCTION MUSICALE

Nouveau dispositif d'aide aux développeurs d'artistes mis en place en 2017 par la Ville sur le modèle des aides aux compagnies de théâtre et de danse. Soutien financier proportionnel au nombre de jeunes artistes rennais accompagnés, avec une attention particulière à la jeune création. Augmentation de 37% par rapport aux aides en 2016 aux mêmes acteurs. Dispositif transféré en 2018 à la Métropole, en accord avec sa compétence.

État d'avancement : **Réalisé**

— SAISON DES ARTS PLASTIQUES : ANNUALISATION DE L'OUVERTURE DES ATELIERS ET EXPOSITION COLLECTIVE

Création de la Rentrée des arts visuels dès septembre 2016 : annualisation des Ateliers Portes Ouvertes, exposition collective d'artistes ayant bénéficiés d'un des dispositifs d'aide de la Ville, mobilisation de l'ensemble des lieux et acteurs arts plastiques pour des expositions de septembre à novembre, communication importante portée par la Ville. Première exposition coproduite par les Institutions (MBA, FRAC, Criée, Fonds Communal et Fonds Départemental d'art contemporain,...) autour de la scène rennaise.

État d'avancement : **Réalisé**

— NOUVEL ÉLAN À LA POLITIQUE D'IMPLANTATION D'ŒUVRES D'ART PUBLIC

Investissement important de la Métropole pour le 1% artistique de la ligne B du métro : création d'un comité artistique, premières propositions d'artistes fin 2017, médiation autour des œuvres d'art dans l'espace public en partenariat avec le Phakt, choix des projets retenus en février 2018.

État d'avancement : **En cours**

— AIDE A L'EMPLOI D'ARTISTES DANS LES CAFES CULTURES

Dès la fin 2015, la Ville a adhéré au nouveau Groupement d'Intérêt Public national Cafés cultures. Une première contribution de 10 000 € a permis aux bars rennais de bénéficier d'aides à l'emploi artistique. Depuis 2016, la Ville contribue chaque année à hauteur de 15 000 € au dispositif d'aide à l'emploi, et s'implique fortement dans la gouvernance du GIP. En 2017, 10 bars ont sollicité l'aide à l'emploi pour un total de plus de 200 cachets d'artistes. L'adhésion de la Région Bretagne au GIP et le versement du FONPEPS en 2017 ont également renforcé les moyens du fonds.

État d'avancement : **Réalisé**

— AIDE À LA PRODUCTION DE MUSIQUE ORIGINALE DE COURT MÉTRAGE

Travail initié par les producteurs locaux et mené ensuite avec la Région et la Sacem. Proposition d'intégrer le dispositif d'aide à la politique du secteur créatif de la Métropole. Enveloppe de 10 000 € inscrite au budget 2018 de Rennes Métropole.

État d'avancement : **En place en 2018**

V. Développer les échanges internationaux

— JUMELAGE OU ÉCHANGE AVEC LES VILLES D'EUROPE ET DU MONDE

Contacts pris dans le cadre d'Eurocities sur les expériences de démocratie participative dans le domaine culturel.

A l'étude en partenariat avec la conférence des Villes de l'Arc Atlantique: constitution d'un réseau de résidences croisées au sein de villes de la Conférence des Villes de l'Arc Atlantique (CVAA)/rencontres prévues à Rennes en mars prochain.

État d'avancement : **En cours**

— DÉVELOPPEMENT EUROPÉEN ET INTERNATIONAL DES ACTEURS CULTURELS

Renouvellement de la convention avec l'Institut Français (une vingtaine de projets soutenus chaque année : collaborations artistiques à l'étranger, visibilité des artistes rennais à l'étranger, échanges interculturels, construction européenne...), réflexion à mener avec Spectacle Vivant en Bretagne sur le développement des échanges artistiques avec la Chine, travail en cours avec Destination Rennes sur la promotion de la ville à l'international.

État d'avancement : **En cours**

— DÉVELOPPEMENT DES ÉCHANGES ARTISTIQUES ET DE RECHERCHE (DANS LE CADRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE PAUL RICOEUR)

État d'avancement : **À préciser et à relancer**

— FORUM «BIEN COMMUN»

État d'avancement : **À préciser**

Notes



Contact

Direction de la culture :
dgculture@rennesmetropole.fr
02 23 62 25 41



rennes.fr
VIVRE EN INTELLIGENCE